

Réunion du Conseil Municipal 11 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le 11 mai à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation 04/05/2017

Présents : Mesdames Claudine COURT, Thérèse RICHARD, Gisèle MELONI, Rose Marie BREUILLAUD, Stéphanie GARNIER, Isabelle BAPTISTE, Ginette KANOU, et Messieurs René HRYNIOW, André TARDY, Emmanuel DIDIER, Bernard JARDY .

Excusés : Guy BEAU (pouvoir à Stéphanie GARNIER) Nadège OLLIER (pouvoir à Isabelle BAPTISTE)

Absents : Michel GIRAUD

Secrétaire : Thérèse RICHARD

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRECEDENT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2017.

2- Affectation des subventions 2017.

Madame le Maire demande au conseil d'affecter les subventions budgétisées en 2017.

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
BOULE DE LA MARE	300 €
COMITE DES FETES	300 €
CLUB JEUNESSE ET SPORTS	300 €
FOOTBALL CLUB	300 €
LE BRIGADIER D'OR	300 €
CLUB AMITIES ET LOISIRS	300 €
SOU DES ECOLES	300 €
CANTINE	300 €
PHILA CLUB COLLECTIONS	300 €
ARTS MARTIAUX DU FOREZ	300 €
GENTIANE ET COOKIE	150 €
FNACA	100 €
SOU des ECOLES : Noël des enfants	1180 €
ECOLE : Classe transplantée (subvention exceptionnelle Octobre 2016)	450 €
TOTAL SUBVENTION VERSEES	4 880 €

3- Validation de devis transmis pour menuiserie porte d'entrée et serrurerie Salle des Fêtes, jeux et mobiliers loisirs, filet.

Salle des Fêtes-Porte d'entrée :

Mme Claudine Court ne prend pas part au vote.

Des devis ont été demandés à 2 entreprises. Après étude de ceux-ci le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'Eurl Court pour un montant de 11053.81 € TTC et autorise Madame le Maire à signer tous les documents et les demandes de subventions relatifs à cette opération.

Local technique : -Porte Rampe accès Salle des Fêtes :

Des devis ont été demandés à 2 entreprises. Après étude de ceux-ci le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir Métal Hurlant pour un montant de 1026.00 € TTC et autorise Madame le Maire à signer tous les documents et les demandes de subventions relatifs à cette opération.

Loisirs enfants :

-Jeux : château pour enfant + jeu à ressort voiture

-tables : pour enfants et adultes

-Filet pare-ballons sur un côté du terrain multisports

Des devis ont été demandés à GPE Game Play Enjoy et à Mefran. Après étude de ceux-ci le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir GPE Game Play Enjoy pour un montant de 17 998.80. € TTC et autorise Madame le Maire à signer tous les documents et les demandes de subventions relatifs à cette opération.

Un sondage sera fait auprès de la population des nourrices et de l'école pour l'emplacement définitif des jeux ainsi que sur le site Internet.

Mise en conformité des WC publics (mairie) pour Personnes handicapées :

Le budget est de 5000 €.Un reliquat de 1860 € peut être allouée à ce projet. Donc un total de 6860 €.

Un premier devis de 6861.32 € avec en plus un montant d'honoraires pour la maîtrise d'ouvrage de 1200 €soit un total de 8061.32 €. D'autres devis devraient arriver. Mise en attente du projet.

WC école:

1 WC cour et 1 WC classe GS CP. Les travaux ont été effectués pendant les vacances scolaires.

A faire plus tard le WC local ados.

Salle des Sports :

- Mur intérieur Grande Salle : en attente

Un premier devis nous est parvenu d'un montant de 15720€.Nous sommes dans l'attente d'un deuxième devis.

-Eclairage :

Un devis d'un montant de 31740 € nous est parvenu. Une deuxième étude est actuellement en cours par le SIEL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les devis pour les jeux, tables et filets pour les loisirs des enfants. L'emplacement reste à définir.

4- Entretien chemin rural Les Enchaneaux.

Le devis de l'entreprise EIFFAGE s'élève à 10804 Hors taxes soit 13 000.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise à l'unanimité Mme le Maire à signer ce devis ainsi que tous les documents s'y référant.

5-Achat bande de sécurité RD 105.

La vente de la propriété de Monsieur et Madame MANTEGNA route de la Gare permet à la commune de se positionner pour aménager une bande de terrain de 1.00m de large pour faire un trottoir.

-20 € par m² pour la partie NJ/PLU et 60 € par m² sur la partie constructible de la parcelle.

- réfection du mur à l'identique et le portail sera conservé.

Cela permettra la continuité du trottoir.

Actuellement le bornage est le plus urgent afin de ne pas bloquer la vente.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'achat de ce terrain et autorise madame le Maire à signer tous documents concernant cet achat.

6-Détachement de parcelle pour faciliter les écoulements des eaux Chemin de la Garenne.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de détachement de parcelle pour l'écoulement des eaux Chemin de la Garenne.

7-Questions diverses :

PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été présenté en Conseil Communautaire il définit les grandes orientations pour les 10 ans à venir. Il doit maintenant faire l'objet d'une présentation en Conseil Municipal. Une réunion spécifique sera faite le 14 Juin 2017, nous profiterons de cette réunion pour revenir sur le PEDT (Projet Educatif Territorial) et sur les rythmes scolaires.

Prochain conseil 14 juin 2017 à 18 h 30

La séance est levée à 22h30